CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS

Procès-verbal de la 39e Assemblée générale
Jeudi 2 mai 2019 à 17h00 à Tavannes

---

1. Ouverture et salutations

Richard Vaucher ouvre la 39e Assemblée générale de la CEP et salue les nombreux membres présents. Il adresse ses salutations aux représentants politiques et aux représentants des associations présents.

L'ordre du jour est validé.

2. Procès-verbal de la 38e Assemblée générale du 15 mai 2018

Le procès-verbal était à disposition sur le site de la CEP et à l'entrée de la salle. Il est accepté sans commentaires, avec remerciements à son auteur.

3. Rapport du président

Richard Vaucher revient sur l'année écoulée qui a été marquée par la présentation de la stratégie économique 2030 du Jura bernois et, déjà, du premier axe de mesures qui en découle. Il souligne l'envie et l'importance d'y associer la région toute entière. En effet, si la CEP est l'organisateur et l'initiateur de la démarche, le souhait est que tous les partenaires puissent se l'approprier et devenir les porteurs des projets qui s'annoncent dans ce cadre.

Le président s'est réjoui de cette action qui représente une évolution nécessaire pour le Jura bernois. Pour la première fois depuis longtemps, la région bénéficie d'une vision claire avec des projets concrets et une volonté commune de les réaliser sur le long terme.

La concrétisation de cette démarche nécessite cependant quelques adaptations par rapport à la raison d'être initiale de l'institution, un point qui sera abordé en fin d'assemblée (point 8) pour acter la métamorphose opérée au sein de la CEP, nécessaire et utile au développement global de la région.

Richard Vaucher remercie et félicite l'équipe opérationnelle de la CEP pour son travail. Il remercie également les membres de la CEP, ses partenaires, relations et amis pour leur soutien.

4. Rapport d'activités 2018 – approbation éventuelle

Patrick Linder détaille les activités de la CEP durant l'année écoulée en se basant sur des chiffres clés représentatifs de la diversité des événements organisés, des publications présentées, des activités réalisées ainsi que des mandats gérés pour le compte de différentes associations.

La concrétisation et le début de la présentation des mesures de la stratégie économique 2030 du Jura bernois ont également représenté une part importante du travail de l'année.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité des membres présents.

5. Comptes 2018 – approbation éventuelle

a. Présentation

Olivier Miche présente les comptes 2018 en détaillant les montants des différents postes de charges et produits. L'exercice se termine sur un bénéfice de 4'090.46.- francs (les détails sont disponibles dans le Rapport annuel).

b. Rapport des vérificateurs des comptes

Thierry Froidevaux et Cédric Jankovics ont vérifiés les comptes et recommandent leur acceptation.

c. Approbation éventuelle

Les comptes 2018 sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Richard Vaucher remercie Olivier Miche, Cinthia Cattin, Thierry Froidevaux et Cédric Jankovics pour leur travail.

6. Budget 2019 – approbation éventuelle

Olivier Miche présente le budget 2019 qui a été validé par le Conseil de direction. Le budget anticipe des activités qui seront conditionnées par la mise en place des mesures de la stratégie économique 2030 du Jura bernois.

Une perte de 10'350.- francs est budgétée.

Le budget est accepté à l'unanimité par les membres présents.

7. Programme d'activités 2019

Patrick Linder présente une vision des différents événements prévus pour l'année 2019. Plusieurs ont d'ailleurs déjà eu lieu. La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) veille à proposer des événements variés au niveau des formats d'événements et des thèmes abordés. La présentation des mesures liées à la Stratégie économique 2030 du Jura bernois occupera également une place importante dans les activités de l'année.

Le programme proposé est validé par l'assemblée.

8. Elargissement de l'activité de la CEP

Richard Vaucher aborde ce point qui vise à répondre à l'évolution de la CEP et de son champ d'action. Grâce à un positionnement clair, réfléchi, préparé et construit depuis plusieurs années, l'institution remplit désormais pleinement son rôle de représentante de l'économie régionale, son cercle de réflexion, sa force de projet et de donneuse d'impulsions. Tant son esprit d'entreprise, son engagement, son agilité, sa créativité et sa volonté de fédérer le Jura bernois face à son avenir ont permis à la CEP de lancer un processus inédit pour la région avec la Stratégie économique 2030 du Jura bernois.

La phase de traduction en actions concrètes de la vision stratégique a débuté et si la CEP ne veut, ni ne peut réaliser ou s'attribuer l'ensemble de ces mesures, elle assume son rôle d'auteur et de responsable moral et invite toutes les forces et les énergies de la région à œuvrer pour leur réalisation. Toutefois, la concrétisation de certaines mesures

devra être assumée par la CEP car elles n'ont actuellement aucune institution légitime représentative et organisée pour être réalisées. Ces actions mèneront parfois l'institution au-delà de son rôle de base. Afin qu'elle puisse continuer à travailler avec le soutien et la légitimité de ses membres, et en prévision de ces évolutions, Richard Vaucher demande formellement à l'assemblée de se prononcer sur le principe de l'élargissement futur des activités de la CEP en lien avec les projets conçus dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois.

Les membres présents acceptent à l'unanimité.

9. Nominations statutaires

La Conseil de direction de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) a reçu la démission de Serge Rohrer, Président de la commission formation depuis sa création en 2011. Serge Rohrer, qui est également Directeur du ceff, prend en effet sa retraite. Pour le remplacer, le Conseil de direction propose en toute logique son successeur au ceff, Cédric Bassin.

L'assemblée valide cette nomination à l'unanimité.

Cedric Jankovics, vérificateur des comptes attitré depuis 2011, souhaite lui aussi remettre sa fonction. Il est proposé de le remplacer par Thibault Willemin, économiste d'entreprise et contrôleur de gestion chez Straumann.

L'assemblée valide cette nomination à l'unanimité.

Richard Vaucher remercie au nom du Conseil de direction Serge Rohrer et Cédric Jankovics

10. Divers

Aucun membre ne demandant la parole, Richard Vaucher clôt la partie officielle de l'assemblée à 18h15.

En deuxième partie de cette assemblée, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) a reçu Christoph Ammann, Membre du Conseil-Exécutif du canton de Berne et directeur de l'économie publique.

La seconde partie se termine à 18h30 et est suivie d'un apéritif.

Bévilard, le 10 mai 2019, Lorélie Lehmann, Cheffe de projet